Requalification du Boulevard Féart

Etat des lieux

Géométrie:

- Longueur : 800 m en pente vers la mer
- Gabarit moyen : 14 mètres

- Artère en double sens à profil symétrique,
- Stationnement bilatéral,
- Plantations bilatérales : alignement de 146 tilleuls argentés.

Etat des lieux

- Des réseaux aériens trop présents,
- Une place de l'automobile trop importante,
- Normes PMR non respectées .

= Un espace public inadéquat

- Peu de mise en valeur du patrimoine
- Séquences urbaines ignorées

Usage Urbanistique

Usages :

- **Séquence 3** : de la rue Levavasseur au bd. Wilson
  - Vocation résidentielle, (densité forte) touristique et commerçante

- **Séquence 2** : de la rue Dumont à la rue Levavasseur
  - Vocation résidentielle (densité intermédiaire), commerçante et d'équipement : mairie, supermarché, …

- **Séquence 1** – de la place De Gaulle à la rue Dumont
  - Vocation résidentielle (densité faible) et commerçante vers la place De Gaulle

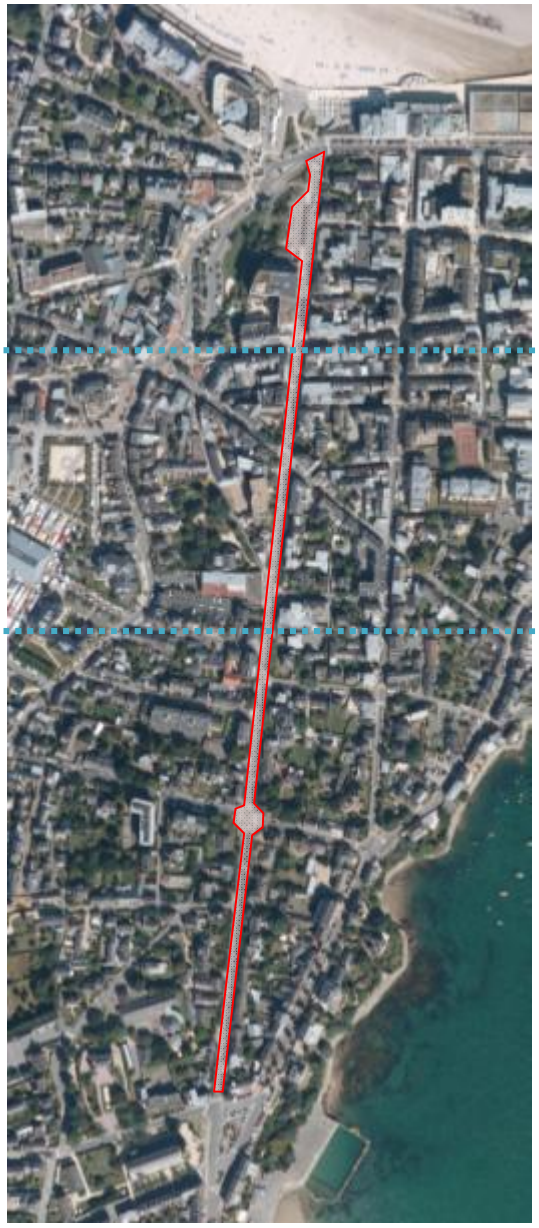

Diagnostic – fonctionnel

Fréquentation

- Trafic 4500 véhicules/jour,
- Forte variation saisonnière,
- Lignes de transports en commun :
  - Dinard (2 circuits) : 4 passages quotidiens.
  - Tibus (22) : ligne 11 Dinan – Dinard : arrêt aux n° s 2 et 47
  - Illenoo (35) : Ligne 7 Rennes-Dinard : 2 arrêts (Gal de Gaulle, Joffre).

Gestion du trafic

- Double sens intégral,
- Deux carrefours à feux (rue Emile Bara et rue Levavasseur),
- Autres intersections à stops sur axes adjacents.

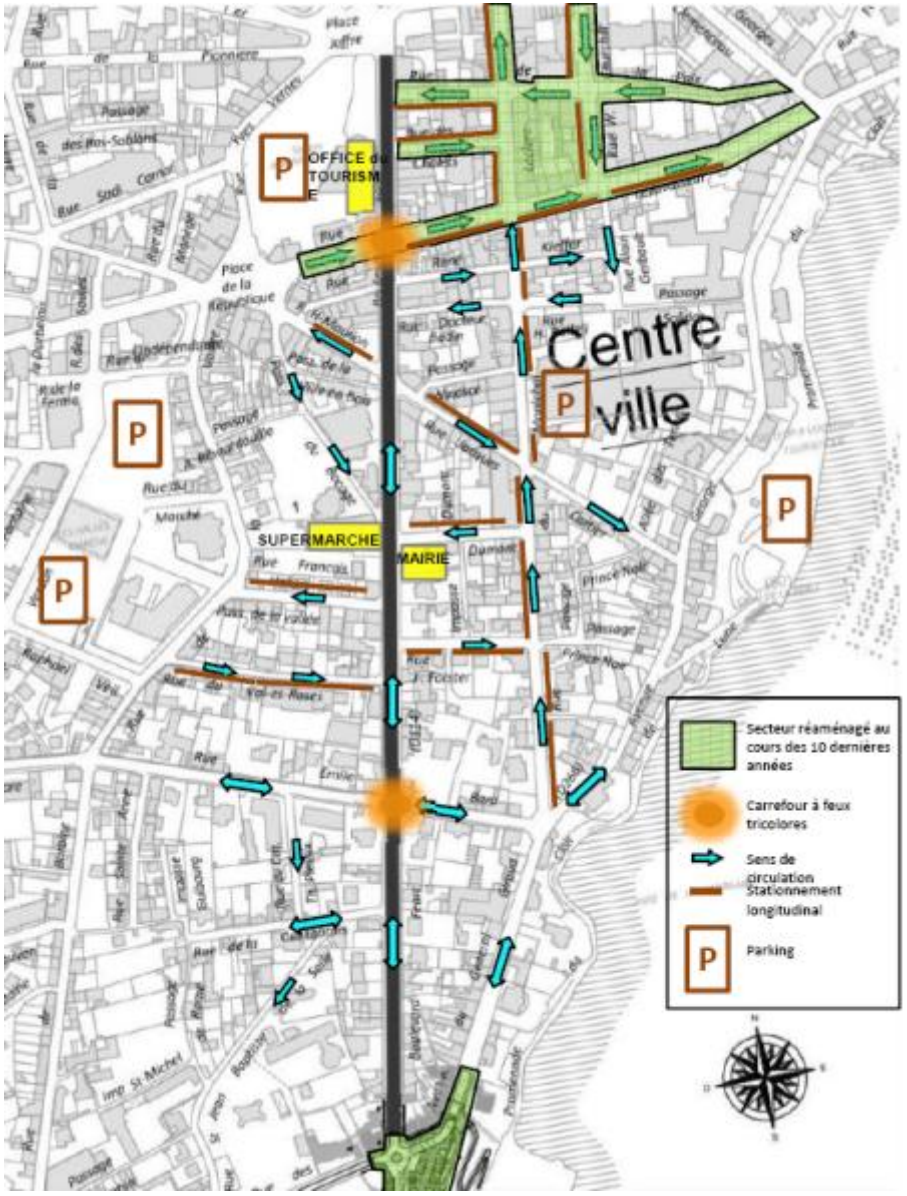

VILLE DE Dinard

Diagnostic – espace public environnant

- Meilleure mise en valeur du patrimoine
  - Mobilier
  - Réseaux enterrés

- Meilleur profil en travers
  - Coplanaire
  - Réduction des obstacles

Respect normes PMR

Rue Levavasseur

Dalle quartzite

Caniveau Pavé

Pavés collés

Esplanade De Gaulle

Bordure Granit

Dalle quartzite

VILLE DE Dinard

Présentation des objectifs du projet

- Affirmer le concept urbain contemporain et balnéaire :
  - ➢ Traitement qualitatif des matériaux

- Améliorer l'efficacité : confort, sécurité, optimisation de l'espace,

- Améliorer la cohérence urbaine : continuité avec les aménagements récents .

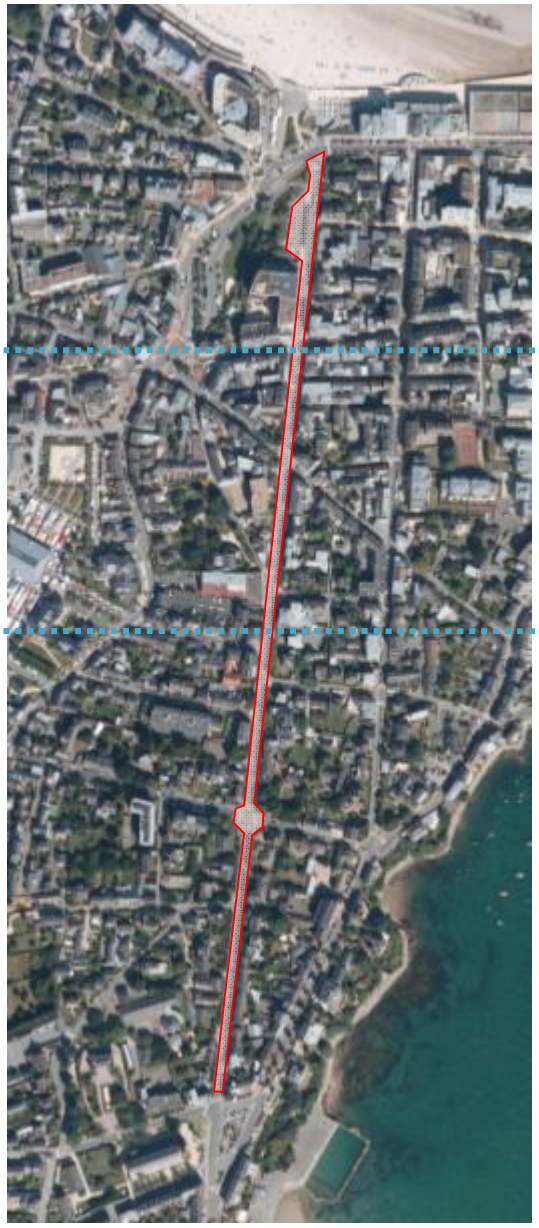

Phasage des travaux

PHASE 1

Tronçon Place du Général de Gaulle au Passage du Bocage

de septembre 2018 à juin 2019

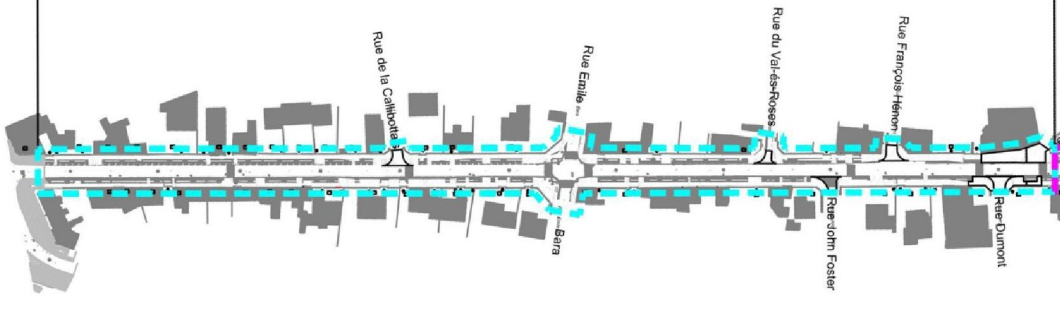

PHASE 2

Tronçon Passage du Bocage à la Place du Maréchal Joffre

de septembre 2020 à juin 2021

Plan d'Aménagement de la Phase 1

Partie 1 :
de la Place du Général de Gaulle à la rue Emile Bara

Partie 2 :
de la rue Emile Bara au Passage du Bocage

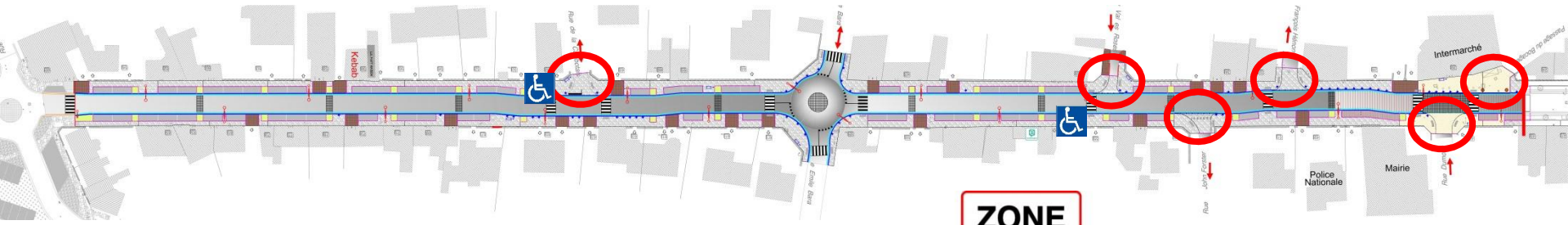

- Création de la Zone 30 à partir de la place du Général de Gaulle,
- Profil coplanaire,
- Suppression du carrefour à feux au niveau de la rue Emile Bara par un carrefour giratoire,
- Continuité piétonne avec la création de trottoir traversant,
- 66 places de stationnement dont 2 PMR,
- Plantation de 28 arbres.

VILLE DE Dinard

Profil en travers Type:

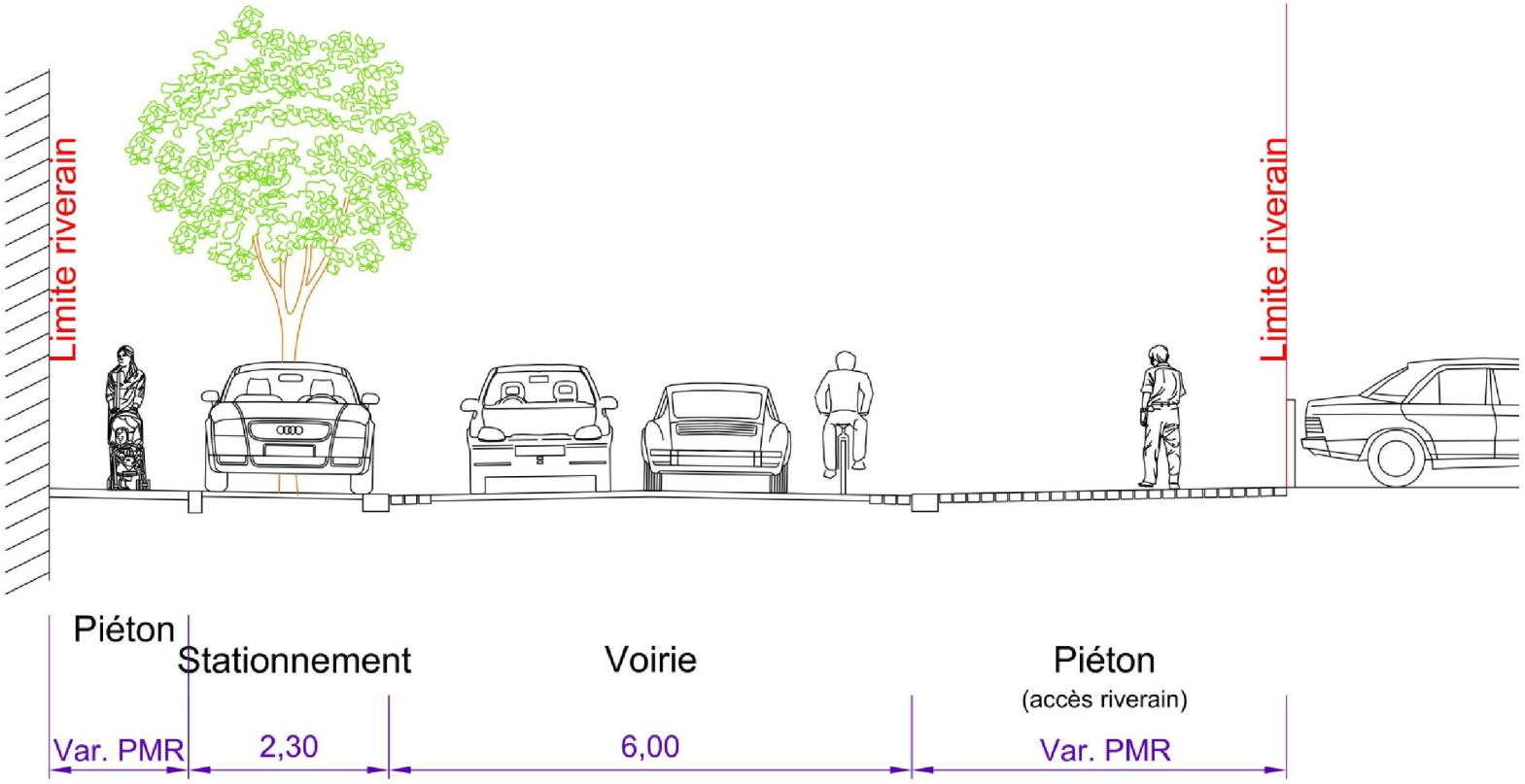

- Adapté à la circulation des piétons et personnes à mobilité réduite (PMR),
- Voie adaptée à l'ensemble des usagers:
  - Zone 30 pour faciliter la circulation des cycles,
  - Effet de rétrécissement pour diminuer la vitesse avec des caniveaux larges mais roulant pour les bus et éventuellement les cycles,
  - Suffisamment large pour les bus.

Matériaux et Mobilier Urbain

Matériaux utilisés

- Trottoir :

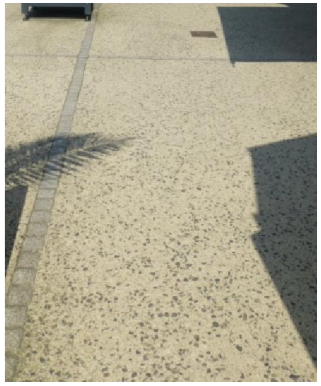

Traitement des trottoirs : Béton Artevia Roche

Traitement des entrées charretières
Pavé 10x10 granit

Exemples de trottoir traversant

- Chaussée : en enrobé

Séquence sur chaussée en Ascodal

Traitement de la chaussée au niveau de la Mairie en Ascodal

VILLE DE Dinard

Eclairage Public existant :

- Modèles hétérogènes sur l'ensemble du Boulevard,
- Éclairage discontinu de la voie comme des trottoirs,
- Consommation annuelle : 3400 W pour 19 foyers

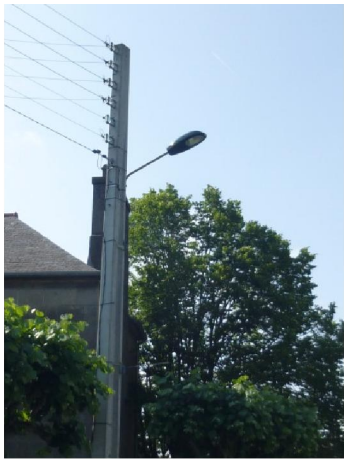

Modèles sur PBA

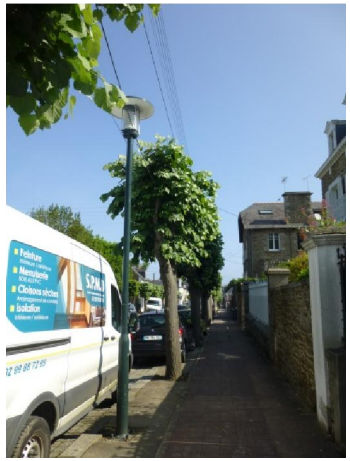

Candélabres sur mât de 4.00m

Eclairage Public projeté :

- Uniformisation,
- Efficience :
  - Réduction des puissances,
  - Éclairage connecté.
- Meilleure efficacité,
- Consommation annuelle prévisionnelle : 1600 W pour 38 foyers (actuelle: 3400 W pour 19 foyers)

Modèle retenu intégré sur le Boulevard

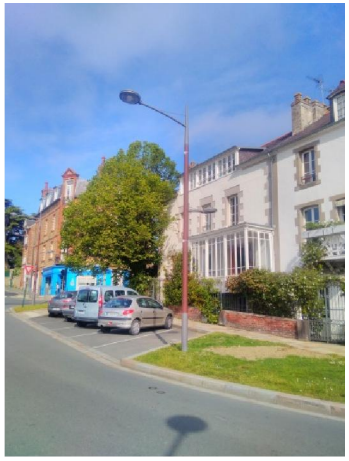

Modèle identique
à la Place du Général de Gaulle

Espace vert

- Arbres existants : tilleuls argentés

Alignement existant : arbres taillés en rideau

Arbres blessés et à l'étroit

- Arbre proposé :

Poirier d'ornement « Capital »

Mobilier Urbain

Potelet

Barrière

Banc

Corbeille

Séparation des Réseaux EU/EP

Objet

Reprise du collecteur EU
Pose d'un collecteur EP
Séparation des réseaux avec reprise des gouttières et mise en place d'attentes EP
Boite à passage direct (regard EU et EP en limite de propriété)

Chiffres clés

Montant estimatif: 400 000€TTC
70 branchements
Profondeur des tranchées: entre 2 et 2,7m
500 ml de collecteur séparé

Dates

Du 17 septembre au 30 novembre 2018

Nota

Demande de subvention effectuée à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

Description d'un branchement type

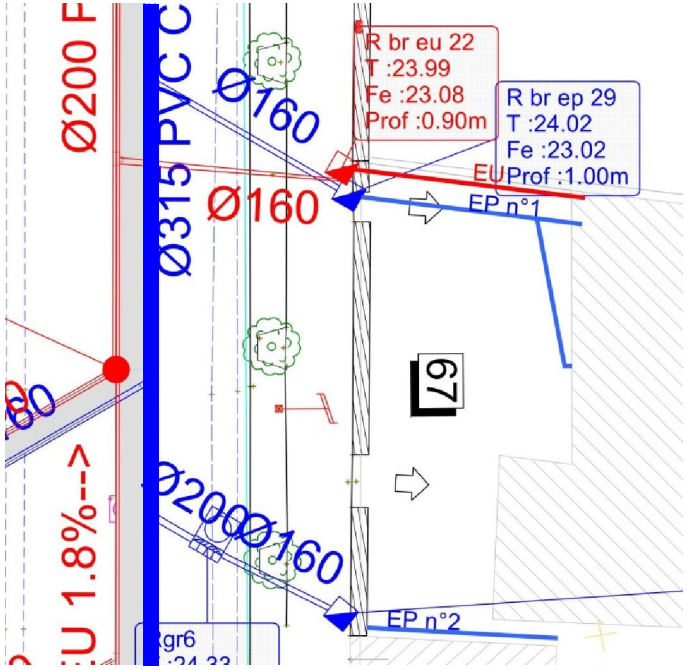

IMPORTANT

Les riverains souhaitant un rdv pour évoquer les modalités de positionnement du branchement d'eau pluvial et/ou voir pour positionner des attentes en prévision de futures travaux peuvent contacter:
MAXIME LE BRET
06.48.74.06.36
maxime,lebret@ville-dinard,fr

VILLE DE Dinard

Travaux de Réhabilitation des branchements Plomb

Dates
1er semestre 2018: enquêtes de conformité (SAUR)
Juin 2018: début des partie B
Octobre 2018: partie A en ouverture de tranchée (SATEC)
Décembre 2018: sortie des compteurs par l'exploitant (SAUR)

Chiffres clés
Montant estimatif: 95 000€TTC
(environ 1500€TTC/branchement)
60 branchements avec sortie des compteurs sur le domaine public dans regard

Description d'un branchement type

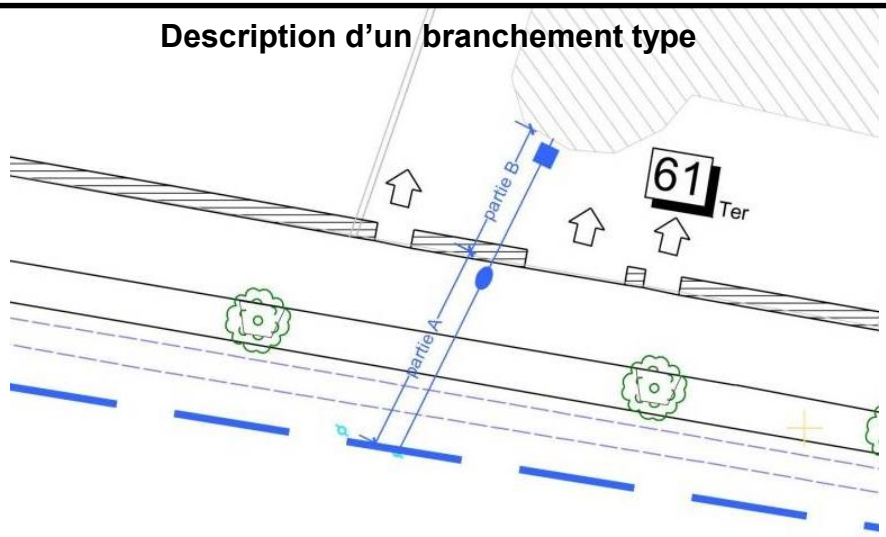

Enquête branchements plomb:

DOSSIER ETUDE RENOUVELLEMENT
BRANCHEMENT PLOMB 2017

ENQUETE PREALABLE

Commune : DINARD Réf client : 45380000001
Adresse du branchement : 23 rue de la Vallée

Préambule:
Dans le respect de la directive européenne du 3 novembre 1998 (n° 98/83/CE) fixant la teneur en plomb à 10µg/L de plomb par litre, la Ville de Dinard procède à une campagne de remplacement des branchements plombs sur la partie publique du branchement (partie comprise entre la canalisation et le compteur).
De plus, dans une mesure de simplification de l'exploitation du réseau, la ville de Dinard procèdera au déplacement des compteurs sur le domaine public entrainant un transfert de propriété.

Extrait du document à signer

Utilisation d'une aspiratrice

RAPPEL
L'agent enquêteur de la SAUR-CDE
JULIEN HERVE
07.61.01.62.33
julien.herve@saur.com

Planning prévisionnel des Travaux

Durée des travaux : du 10 septembre 2018 au 30 juin 2019 .

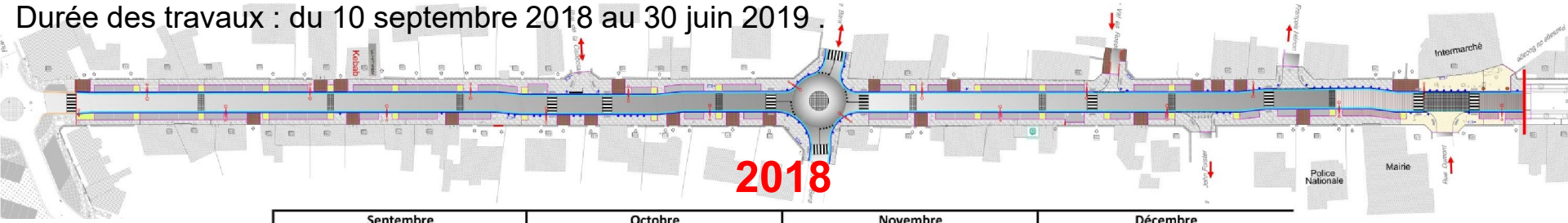

2018

Septembre							Octobre							Novembre							Décembre						
	Prépa 3 S	ASS 11 S	AEP 10 S	Eff Réseaux 17 S	Amgt Voirie 21 S	Ecl Public 8 S		Prépa 3 S	ASS 11 S	AEP 10 S	Eff Réseaux 17 S	Amgt Voirie 21 S	Ecl Public 8 S		Prépa 3 S	ASS 11 S	AEP 10 S	Eff Réseaux 17 S	Amgt Voirie 21 S	Ecl Public 8 S		Prépa 3 S	ASS 11 S	AEP 10 S	Eff Réseaux 17 S	Amgt Voirie 21 S	Ecl Public 8 S
1 S							1 L							1 J							1 S						
2 D							2 M							2 V							2 D						
3 L							3 M							3 S							3 L						
4 M							4 J							4 D							4 M						
5 M							5 V							5 L							5 M						
6 J							6 S							6 M							6 J						
7 V							7 D							7 M							7 V						
8 S							8 L							8 J							8 S						
9 D							9 M							9 V							9 D						
10 L							10 M							10 S							10 L						
11 M							11 J							11 D							11 M						
12 M							12 V							12 L							12 M						
13 J							13 S							13 M							13 J						
14 V							24 D							14 M							14 V						
15 S							15 L							15 J							15 S						
16 D							16 M							16 V							16 D						
17 L							17 M							17 S							17 L						
18 M							18 J							18 D							18 M						
19 M							19 V							19 L							19 M						
20 J							20 S							20 M							20 J						
21 V							21 D							21 M							21 V						
22 S							22 L							22 J							22 S						
23 D							23 M							23 V							23 D						
24 L							24 M							24 S							24 L						
25 M							25 J							25 D							25 M						
26 M							26 V							26 L							26 M						
27 J							27 S							27 M							27 J						
28 V							28 D							28 M							28 V						
29 S							29 L							29 J							29 S						
30 D							30 M							30 V							30 D						
							31 M														31 L						

Arrêt de chantier et remise en circulation du Boulevard pendant les vacances de Noël

Préparation du chantier : Abbatage Arbres, Dessouchage, Démontage Mobilier, Mise en place des déviations.
Assainissement : Création d'un réseau séparatif des eaux usées et pluviales
Eau Potable : Réhabilitation des branchements plomb
Effacement des réseaux aériens : Dépose et enfouissement de l'ensemble des réseaux aériens (électricité, télécom et éclairage public)
Aménagement surfacique : Pose des bordures, créations des trottoirs et des entrées charretières, mise en œuvre de la chaussée, pose du mobilier urbain
Eclairage Public : Câblage et pose des candélabres
Espaces verts (Automne 2019) : Plantations des arbres.

Vacances scolaires

VILLE DE Dinard

Boulevard Féart - Réunion Publique du 19 juin 2018

Planification des travaux

Ville de Dinard

2019

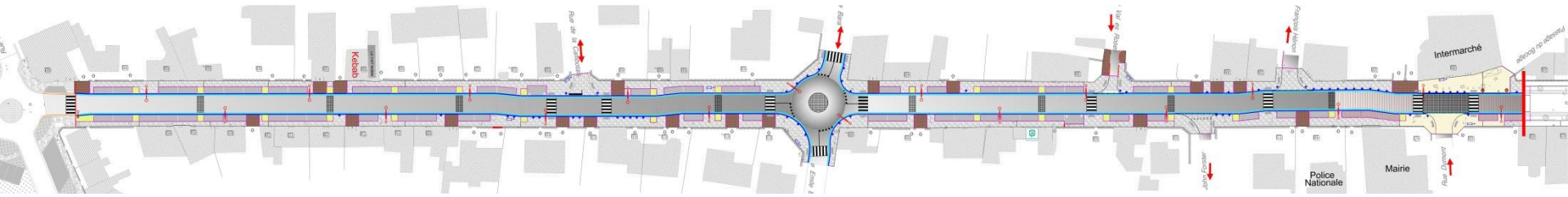

Arrêt de chantier et remise en circulation du Boulevard pendant les vacances de Noël

Janvier							Février							Mars							Avril							Mai							Juin						
	Prépa 3 S	ASS 11 S	AEP 10 S	Eff Réseaux 17 S	Amgt Voirie 21 S	Ecl Public 8 S		Prépa 3 S	ASS 11 S	AEP 10 S	Eff Réseaux 17 S	Amgt Voirie 21 S	Ecl Public 8 S		Prépa 3 S	ASS 11 S	AEP 10 S	Eff Réseaux 17 S	Amgt Voirie 21 S	Ecl Public 8 S		Prépa 3 S	ASS 11 S	AEP 10 S	Eff Réseaux 17 S	Amgt Voirie 21 S	Ecl Public 8 S		Prépa 3 S	ASS 11 S	AEP 10 S	Eff Réseaux 17 S	Amgt Voirie 21 S	Ecl Public 8 S		Prépa 3 S	ASS 11 S	AEP 10 S	Eff Réseaux 17 S	Amgt Voirie 21 S	Ecl Public 8 S
1 M							1 V							1 V							1 L							1 M							1 S						
2 M							2 S							2 S							2 M							2 J							2 D						
3 J							3 D							3 D							3 M							3 V							3 L						
4 V							4 L							4 L							4 J							4 S							4 M						
5 S							5 M							5 M							5 V							5 D							5 M						
6 D							6 M							6 M							6 S							6 L							6 J						
7 L							7 J							7 J							7 D							7 M							7 V						
8 M							8 V							8 V							8 L							8 M							8 S						
9 M							9 S							9 S							9 M							9 J							9 D						
10 J							10 D							10 D							10 M							10 V							10 L						
11 V							11 L							11 L							11 J							11 S							11 M						
12 S							12 M							12 M							12 V							12 D							12 M						
13 D							13 M							13 M							13 S							13 L							13 J						
14 L							24 J							24 J							14 D							14 M							14 V						
15 M							15 V							15 V							15 L							15 M							15 S						
16 M							16 S							16 S							16 M							16 J							16 D						
17 J							17 D							17 D							17 M							17 V							17 L						
18 V							18 L							18 L							18 J							18 S							18 M						
19 S							19 M							19 M							19 V							19 D							19 M						
20 D							20 M							20 M							20 S							20 L							20 J						
21 L							21 J							21 J							21 D							21 M							21 V						
22 M							22 V							22 V							22 L							22 M							22 S						
23 M							23 S							23 S							23 M							23 J							23 D						
24 J							24 D							24 D							24 M							24 V							24 L						
25 V							25 L							25 L							25 J							25 S							25 M						
26 S							26 M							26 M							26 V							26 D							26 M						
27 D							27 M							27 M							27 S							27 L							27 J						
28 L							28 J							28 J							28 D							28 M							28 V						
29 M														29 V							29 L							29 M							29 S						
30 M														30 S							30 M							30 J							30 D						
31 J														31 D															31 V							31 L						

Préparation du chantier : Abbatage Arbres, Dessouchage, Démontage Mobilier, Mise en place des déviations.
Assainissement : Création d'un réseau séparatif des eaux usées et pluviales
Eau Potable : Réhabilitation des branchements plomb
Effacement des réseaux aérians : Dépose et enfouissement de l'ensemble des réseaux aériens (électricité, télécom et éclairage public)
Aménagement surfacique : Pose des bordures, créations des trottoirs et des entrées charretières, mise en œuvre de la chaussée, pose du mobilier urbain
Eclairage Public : Câblage et pose des candélabres
Espaces verts (Automne 2019) : Plantations des arbres.

Vacances scolaires

Accessibilité et Déviation

Le Boulevard Féart sera fermé à la circulation à partir de la Place du Général de Gaulle jusqu'au Passage du Bocage.

L'ensemble des riverains et des commerces situés dans la zone des travaux restera accessible à pied.

1. Le carrefour avec la Rue Emile BARA sera fermé à la circulation ponctuellement en fonction de l'avancement des travaux.

2. Le carrefour avec la rue Dumont (accès Intermarché) sera fermé ponctuellement en fonction de l'avancement des travaux.

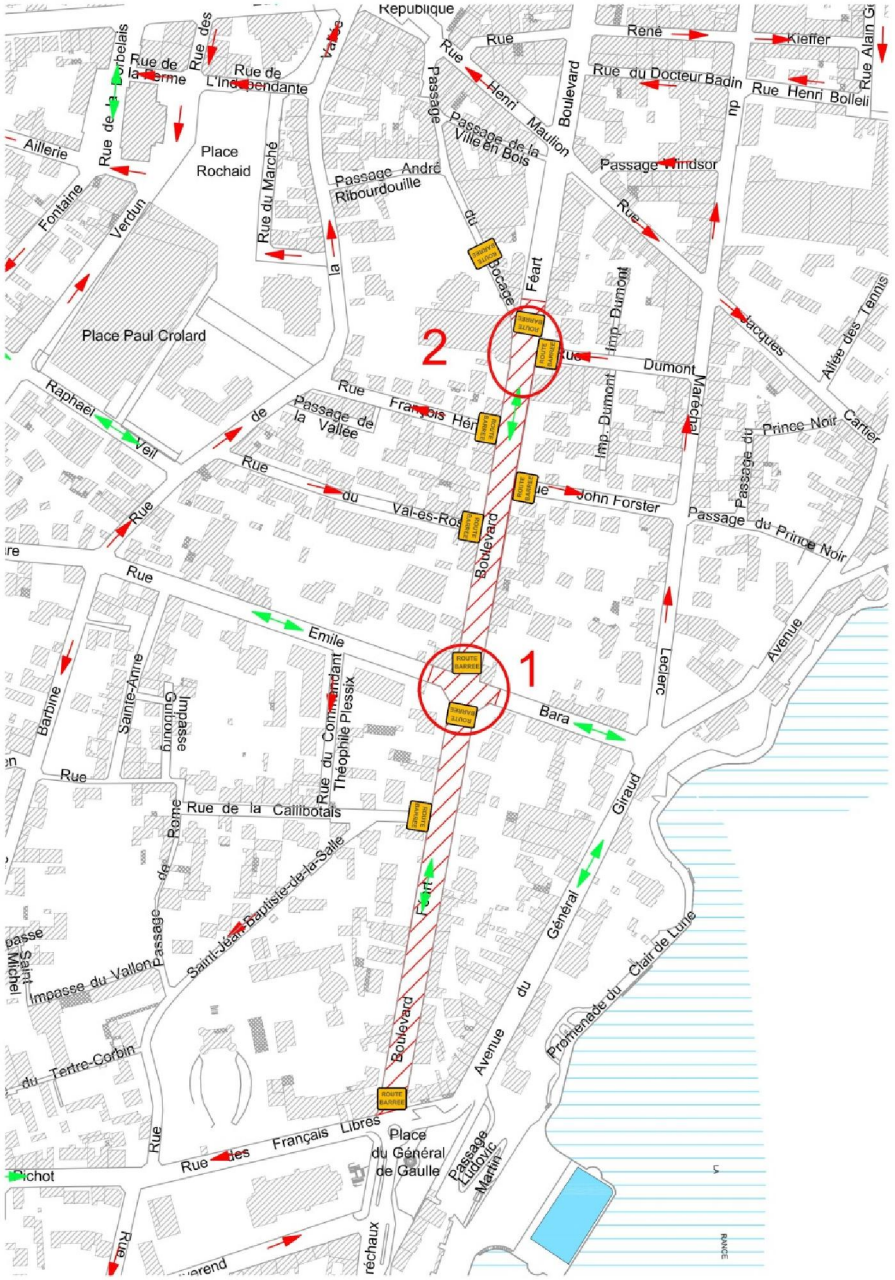

Accès aux Ecoles Rue Saint-Jean-Baptiste de la Salle:

L'accès se fera par la rue du Commandant Théodore du Plessix depuis la rue Emile Bara

2 itinéraires seront indiqués depuis la Place du Général de Gaulle :

Le 1er solution:
- la rue des Français Libres,
- La rue Pichot,
- La rue de la Corbinais,
- La rue de Verdun,
- La rue de la Gare,
- La rue Emile Bara.

La 2nde solution en fonction de l'ouverture du carrefour Féart/Bara
- l'avenue du Général Giraud,
- La rue Emile Bara.

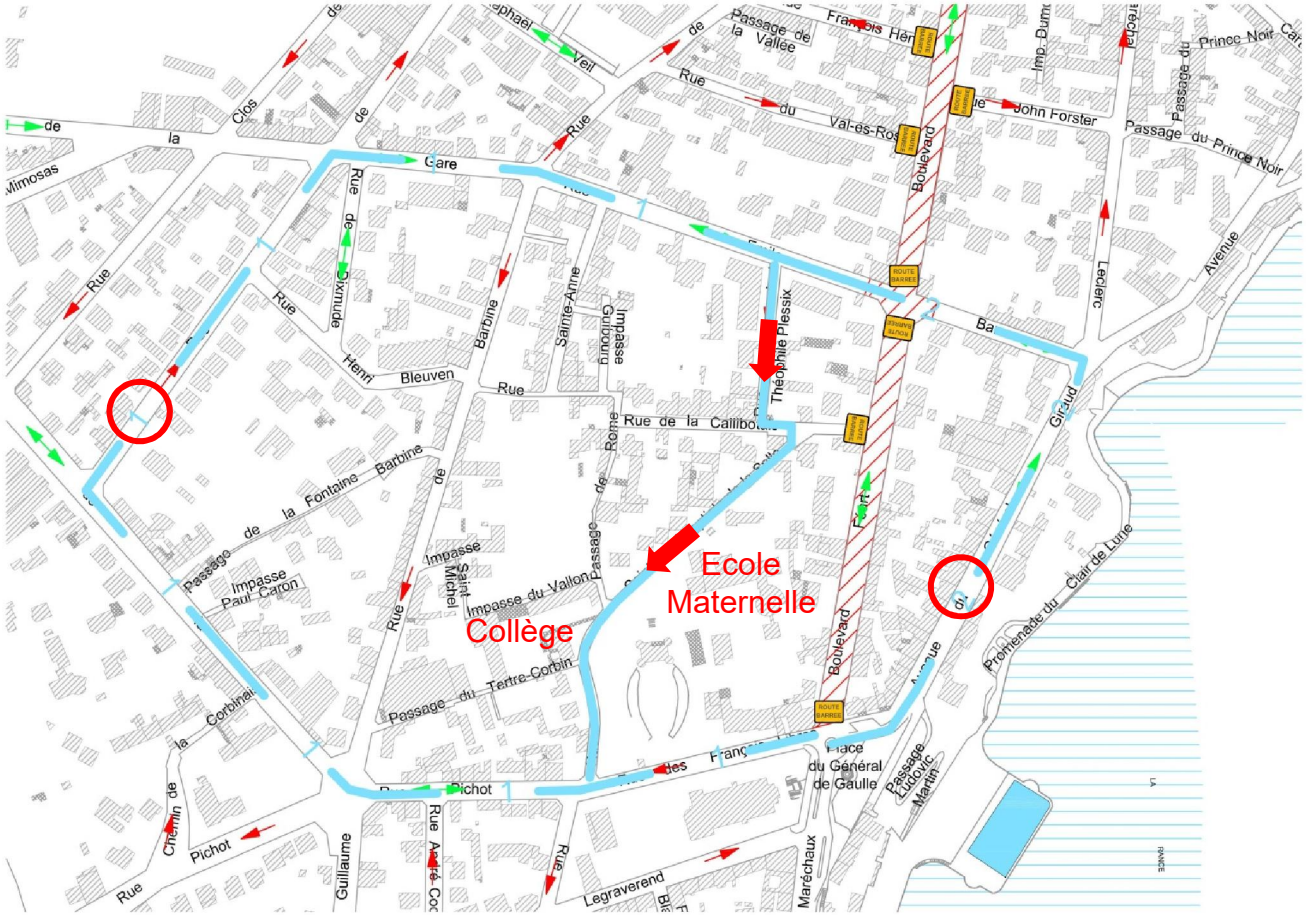

VILLE DE Dinard

Accès au Centre Ville:

La déviation débutera à partir de la Place du Général de Gaulle par l'Avenue du Général Giraud et la Rue du Maréchal Leclerc.

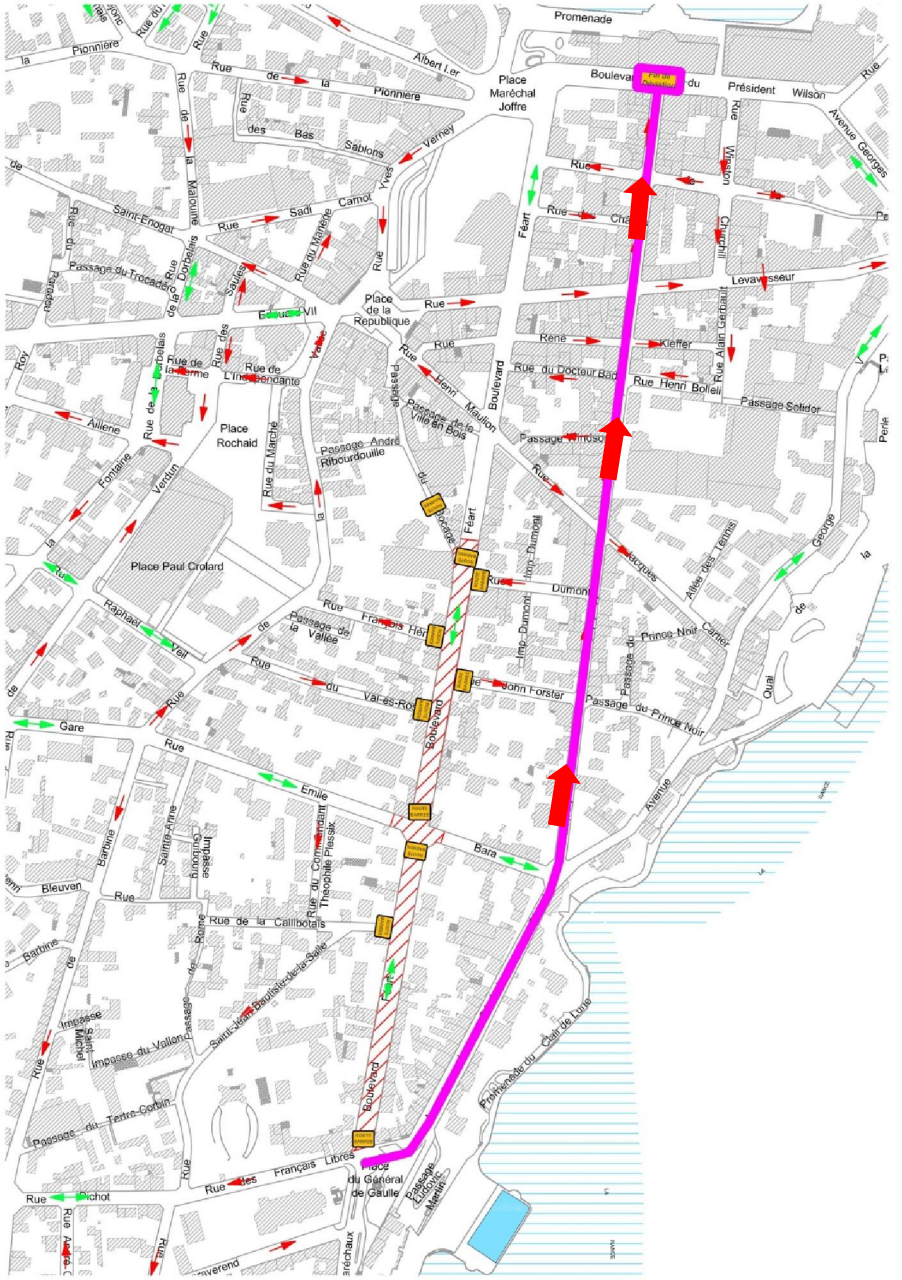

VILLE DE Dinard

Quitter le Centre Ville:

La déviation débutera à partir de la Place du Maréchal Joffre et passera par la rue Yves Verney et l'Avenue Edouard VII,

Et

Les VL pourront également passer:

- par l'Avenue George V :
  - depuis la Rue Jacques Cartier,
  - depuis le boulevard du Président Wilson et la Rue Georges Clémenceau,
- par Edouard VII depuis la Rue Henri Maulion.

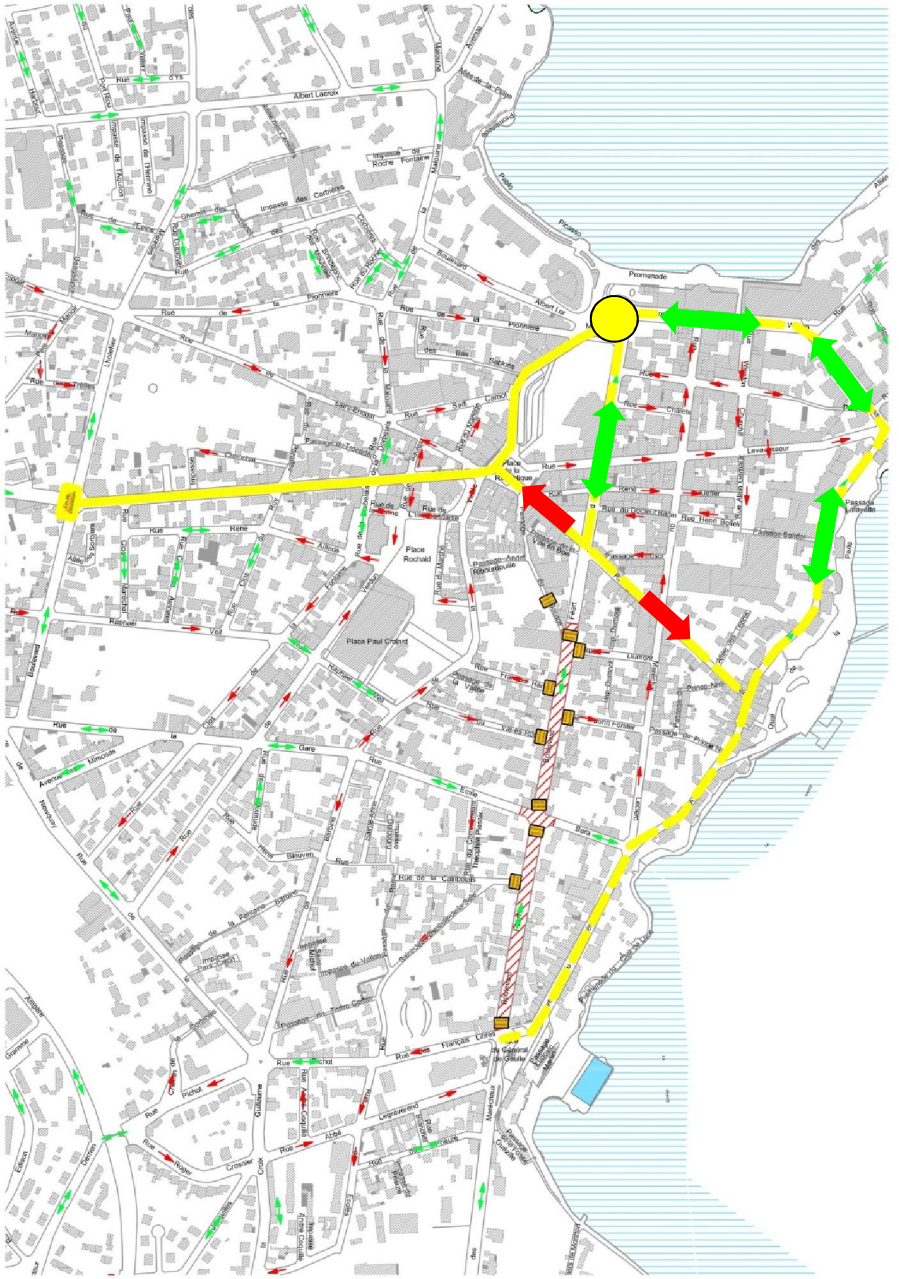

Accès aux rues adjacentes:

L'accès aux rues François Hénon et du Val-es-Roses se fera par la rue de la Vallée.

L'accès aux rues Dumont et John Forster se fera par la rue du Maréchal Leclerc.

L'ensemble de ces rues passeront:
- En sens interdit « sauf riverains »,
- En double sens de circulation,
- Le stationnement y sera interdit.

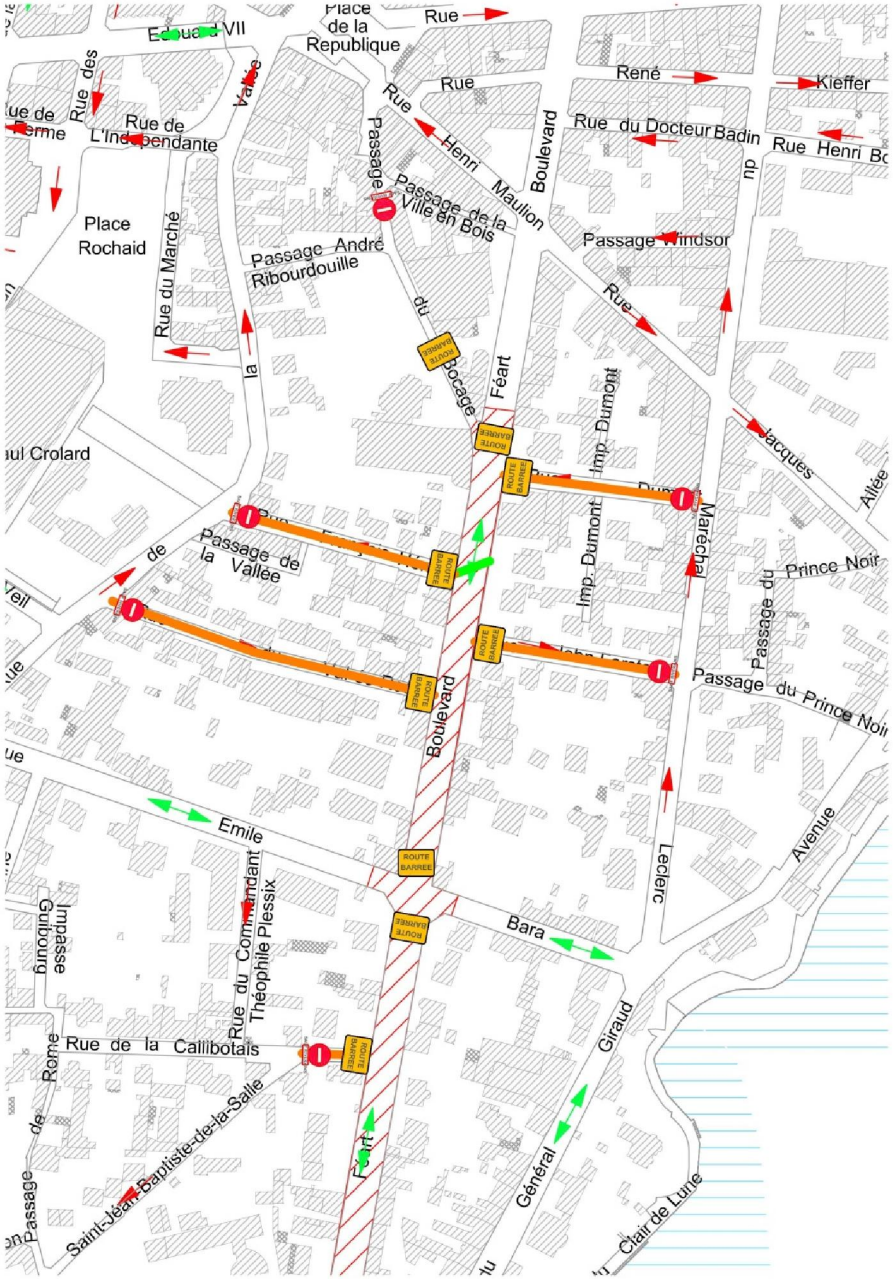

Ramassage des Ordures Ménagères

Création de 4 points d'apport (conteneurs 750 L) pour les Ordures ménagères :

- À l'angle de la Place du Général de Gaulle et du Boulevard Féart,
- À l'angle des rues des Français Libres et de Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle,
- À l'angle de la Rue Emile Bara et du Boulevard Féart,
- À l'angle de la Rue Dumont et du Boulevard Féart.

Création de 4 points de regroupement de conteneurs individuels:
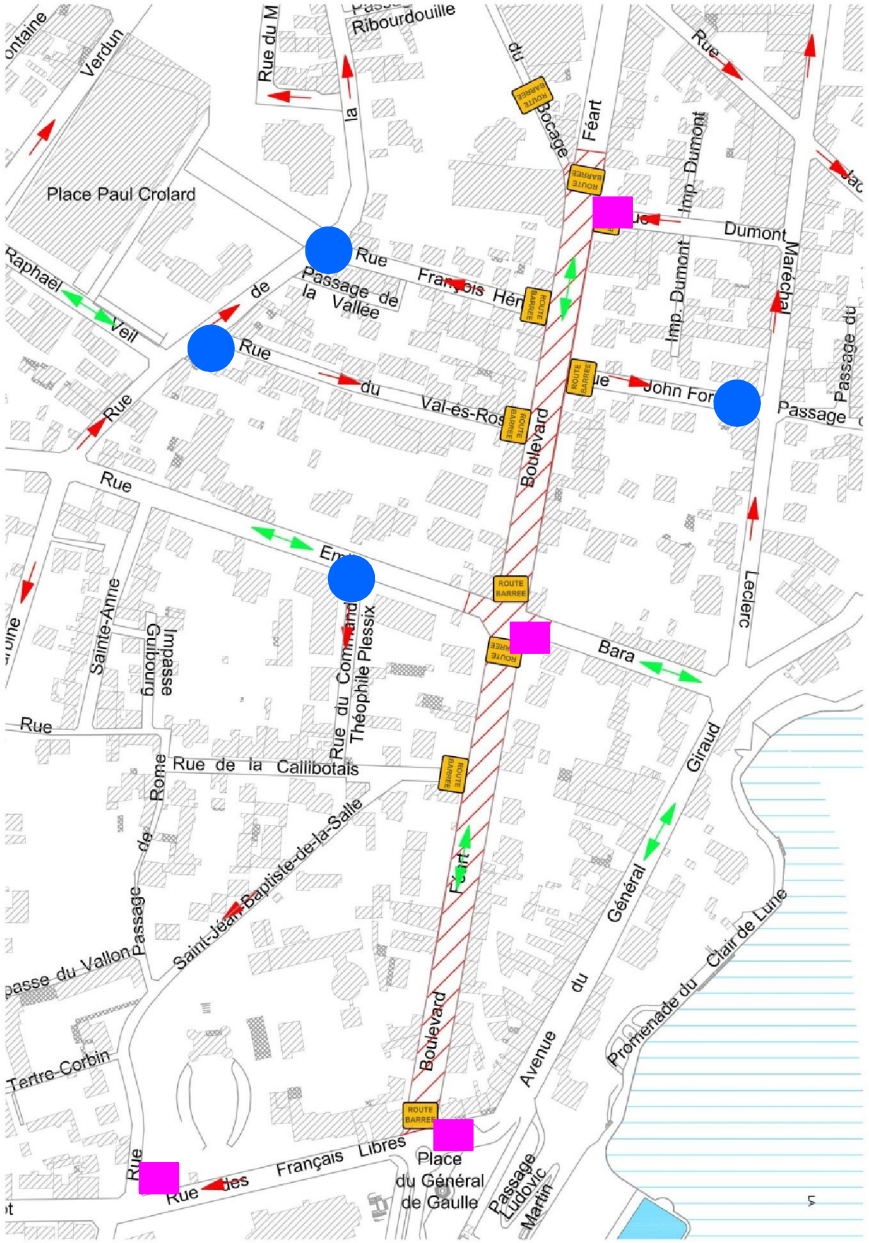
- À l'angle des rues du Commandant Théodore Plessix et Emile Bara,
- À l'angle des rues François Hénon et de la Vallée,
- À l'angle des rues du Val-es-Roses et de la Vallée,
- À l'angle des rues John Forster et du Maréchal Leclerc.